



*119 Rue de la République  
83 140 Six Fours Les Plages*

*Après plusieurs années d'expérience dans la petite enfance en France et au Canada, nous avons ouvert une micro-crèche sur la commune de Six-Fours-Les - Plages.*

*L'objectif du « Jardin Des Fées » est de proposer un accueil de qualité, et de favoriser le développement harmonieux de l'enfant sous toutes ses sphères (développement psychomoteur, intellectuel, socio-affectif et moral), grâce à des outils pédagogiques innovants venus du Canada.*

*Notre structure est basée sur des valeurs simples telles que l'écoute, le partage, la convivialité mais surtout la sécurité de l'enfant.*

*La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.*

*N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par email pour toutes autres informations :*

[contact@jardin-des-fees.com](mailto:contact@jardin-des-fees.com)

**04.89.96.56.19**

*A bientôt.*

*Aurélie Tomson et Cécile Attard*

LA FICHE DE PRE INSCRIPTION :

Cette fiche a pour but d'identifier vos besoins en matière de garde d'enfant, mais ne vous garantit pas une place au sein de la structure. Une fois votre demande enregistrée, votre enfant est sur « liste d'attente ».

Nous vous informerons dès qu'une place sera disponible.

Vous trouverez en annexe le barème de remboursement de la CAF.

Une fois votre fiche remplie, nous vous remercions de la renvoyer

- Par courrier à l'adresse suivante :

**Le Jardin des Fées 119 rue de la république 83 140 Six Fours Les Plages**

- par @mail :

**FICHE DE PRE-INSCRIPTION**

**ENFANT :**

Nom : .....

Prénom : .....

Sexe : .....

Né(e) le : .....

Lieu de naissance : .....

OU

Naissance prévue le : .....

Date d'entrée souhaitée : .....

En attente d'une place depuis : ..... mois

**RESPONSABLES LEGAUX :**

**MERE :**

Nom: .....

Prénom : .....

Nom de Jeune Fille : .....

Situation familiale : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Tél : .....

@mail.....

**PERE :**

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Situation familiale : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Tél : .....

@mail.....

**AUTRE RESPONSABLE LEGAL :** (Personne physique ou morale)

Organisme : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

@mail.....

Personne référente : ..... Autorité parentale : **oui**  **non**

Fonction : .....

**PLANNING SOUHAITE :** (4 heures minimum consécutives)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
De : A :				

En cas de non disponibilités des créneaux demandés :

J'accepte que la crèche me contacte pour me proposer des jours différents que ceux demandés : oui  non

J'accepte que la crèche me contacte pour me proposer des horaires différentes que celles demandées : : oui  non

Précisions : .....  
.....

Date :

Signature du responsable légal :

## ANNEXE 1

La micro crèche « Le Jardin des fées » fonctionne avec le mode de prestation Paje. (La prestation d'accueil du jeune enfant). La paje est une aide financière adaptée à votre situation. Elle est versée directement aux parents comme aide aux dépenses liées à la garde de leur enfant.

Selon la situation de votre famille, vous pouvez bénéficier du Complément de libre choix du mode de garde (CMG) versé par la CAF.

Ci-après le récapitulatif des remboursements effectués par la CAF.

Par exemple, une famille avec 1 enfant dont les revenus nets imposables sont inférieurs à 20 706 € par an, pourrait bénéficier d'une aide de la CAF allant jusqu'à 827,87 € euros par mois.

Ainsi pour connaître le coût final à charge des parents, il faut effectuer le calcul suivant :

(Tarif à l'heure X Temps d'accueil sur le mois) – aide de la CAF = Coût Final

*Hors frais d'entretien journalier (2€ / jour)*

*A noter : Les plafonds de revenus et le montant des remboursements, peuvent varier selon les années. Veuillez faire une simulation sur le site de la CAF afin de connaître les montants exacts.*

Plafonds de revenus			
Enfant(s) à charge	<u>Revenus</u>		
	<i>Inférieurs à</i>	<i>Ne dépassant pas</i>	<i>Supérieurs à</i>
1 enfant	20 509 € *	45 575 € *	45 575 € *
2 enfants	23 420 € *	52 044 € *	52 044 € *
3 enfants	26 331 € *	58 513 € *	58 513 € *
au delà de 3 enfants	+ 2 911 €	+ 6 469 €	+ 6 469 €

  

Montants mensuels maximums de la prise en charge en fonction des plafonds de revenus			
Âge de l'enfant	<i>Quand l'association ou l'entreprise emploie une garde à domicile ou en cas de micro-crèche</i>		
- de 3 ans	842,84 €	726,55 €	610,32 €

Plafonds de revenus			
de 3 ans à 6 ans	421,43 €	363,28 €	305,16 €

*Crédit d'impôts : En application avec la réglementation actuellement en vigueur, les parents peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt égal à 50% des sommes versées pour les frais de garde de leur(s) enfant(s) dans la limite de 2 300€/enfant/an, soit 1 150€.*

**Tarif à l'heure du « Jardin Des Fées » :**

+ De 35h de présence par semaine: 8.5 € /heure

- De 35h de présence par semaine: 9.5 € /heure

*(Les couches et les repas restent à la charge des parents)*